

# Introduction à la science politique

Séance n° 3

L'État

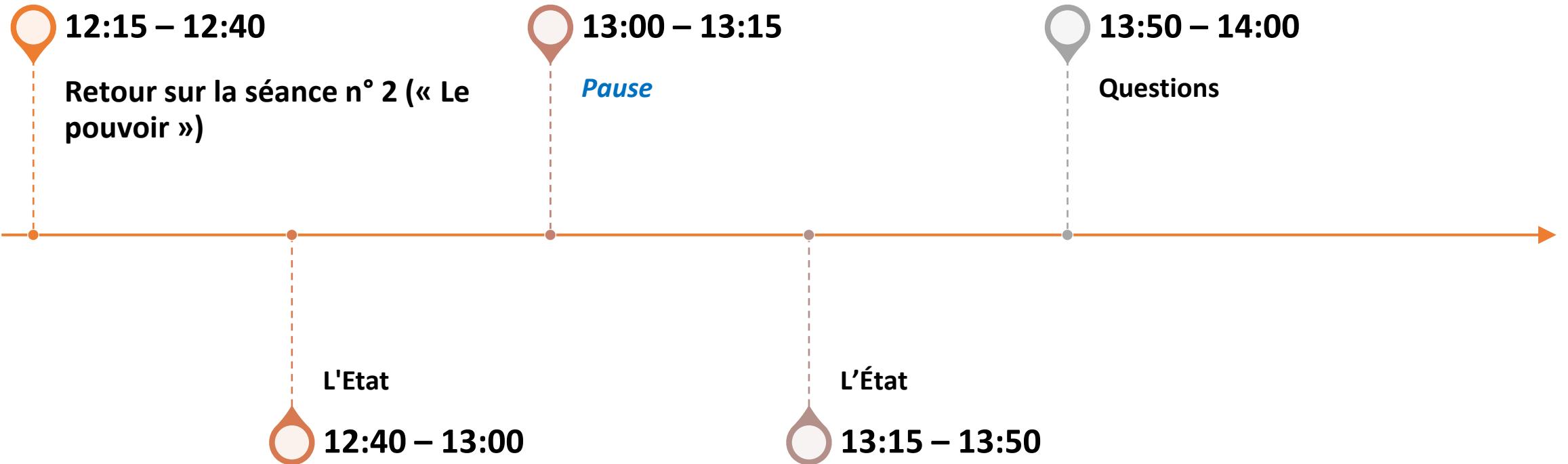
**Dr. Victor Sanchez-Mazas**

(en partie sur la base des slides  
du Prof. Nenad Stojanovic)

*Université de Genève*

23 septembre 2025

# Séance n° 3



# Quiz QCM



1

Allez sur [wooclap.com](https://wooclap.com)

2

Entrez le code d'événement  
dans le bandeau supérieur

Code d'événement  
**XKFXAC**

# Retour sur la séance 2:

## Les 3 conceptions du pouvoir

= 3 manières de comprendre ce qu'est le pouvoir

1/ **Institutionnaliste.** = Des prérogatives attribuées aux institutions (et à leurs titulaires) pour élaborer, décider et faire respecter des règles au sein de l'appareil d'État.

2/ **Substantialiste:** = Une capacité d'agir et d'imposer sa volonté (pouvoir *de*), conçue comme une substance ou un objet que l'on peut détenir, transférer, déléguer ou perdre.

3/ **Interactionniste:** Le pouvoir (construction sociale en constante évolution) émerge dans la relation (= interaction) entre les acteurs; le pouvoir de A *sur* B (de faire ou ne pas faire quelque chose).

## Retour sur la séance 2:

### *Les 3 dimensions du pouvoir*

- «[On] ne vise pas à dresser un inventaire exhaustif des types de pouvoir. Cette tâche serait vouée à l'échec, parce qu'elle présupposerait une définition unique du pouvoir à laquelle toutes les autres souscriraient. Ce qui, a regard de l'état de la littérature scientifique, est loin d'être réaliste» (Schiffino et al. 2022: 77)
- Plutôt que de dresser un inventaire exhaustif, on essaie de répondre à la question: «Quelles sont les modalités qui produisent sur les acteurs un changement de sentiment ou de comportement?» → D'où les trois dimensions (**rationaliste; structurelle; discursive**).
- **Attention:** ces 3 dimensions ne sont pas mutuellement exclusives mais complémentaires.

# Retour sur la séance 2:

## Mélanges des dimensions chez des auteurs classiques

### 1. Hobbes: Rationaliste et structurelle

= Individu comme un acteur rationnel qui, pour échapper à l'insécurité de l'état de nature, transfère ses droits à un Léviathan. Le contrat social institue alors une structure étatique centralisée chargée de garantir la paix et de discipliner les comportements.

### 2. Foucault: Structurelle et discursive

= le pouvoir se déploie à travers des dispositifs institutionnels (prisons, écoles, hôpitaux) qui structurent et disciplinent les individus (auto-gouvernance) et des discours normatifs et savoirs spécialisés qui produisent, légitiment et diffusent les normes de vérité et de conduite.

### 3. Forst: Rationaliste et discursive

= Le pouvoir apparaît comme une relation d'influence où les acteurs, à travers des échanges discursifs, mobilisent des justifications rationnelles pour imposer, négocier ou contester des normes.

# Retour sur la séance 2:

*Dimension rationaliste:  
exemples*

INTERNATIONAL • ARABIE SAOUDITE

## L'Arabie saoudite et le Pakistan signent un accord de « défense mutuelle », une semaine après la frappe israélienne contre le Hamas au Qatar

L'accord entre Riyad et Islamabad stipule que « toute agression contre l'un des deux pays sera considérée comme une agression contre les deux ».

Le Monde avec AFP

Publié le 18 septembre 2025 à 00h50, modifié le 18 septembre 2025 à 04h21 • ⏱ Lecture 1 min.



RTS

Info

Sport

Culture



TV & Stream

TV • Radio • Proche-Orient • Ukraine • Suisse • Monde • Economie • Santé • Société

## Après les droits de douane à 39%, que doit faire la Suisse?

Economie

Publié le 1 août 2025 à 23:11



Résumé de l'article

Partager

# Retour sur la séance 2:

*Dimension structurelle: exemples*



## Après Los Angeles et Washington, Donald Trump déploie la Garde nationale à Memphis

AMÉRIQUES

Donald Trump a signé lundi un décret pour déployer la Garde nationale et le FBI à Memphis, dans le Tennessee, sur le modèle de ce qui a été réalisé à Washington D.C. pour faire face selon lui à une flambée de criminalité. Le président américain a l'intention de mettre en place ensuite un système semblable dans la ville de Chicago.

Publié le : 16/09/2025 - 02:08 | ② 1 min

Par : FRANCE 24



L'ESS

# Retour sur la séance 2:

*Dimension discursive: exemples*



<https://www.youtube.com/watch?v=9o9257Q3pMA>

# Retour sur la séance 2:

## *La légitimité*

→ La légitimité confère au pouvoir sa justification.

"Un pouvoir sera dit légitime pour autant :

- qu'il fonctionne selon les règles prescrites par un système politique
- que ces règles soient justifiées eu égard aux croyances tenues par les diverses parties à la relation de pouvoir
- qu'il existe des preuves, en actes, d'un consentement suffisant des dominés à la relation de pouvoir" (Schiffino et al 2022: 106)

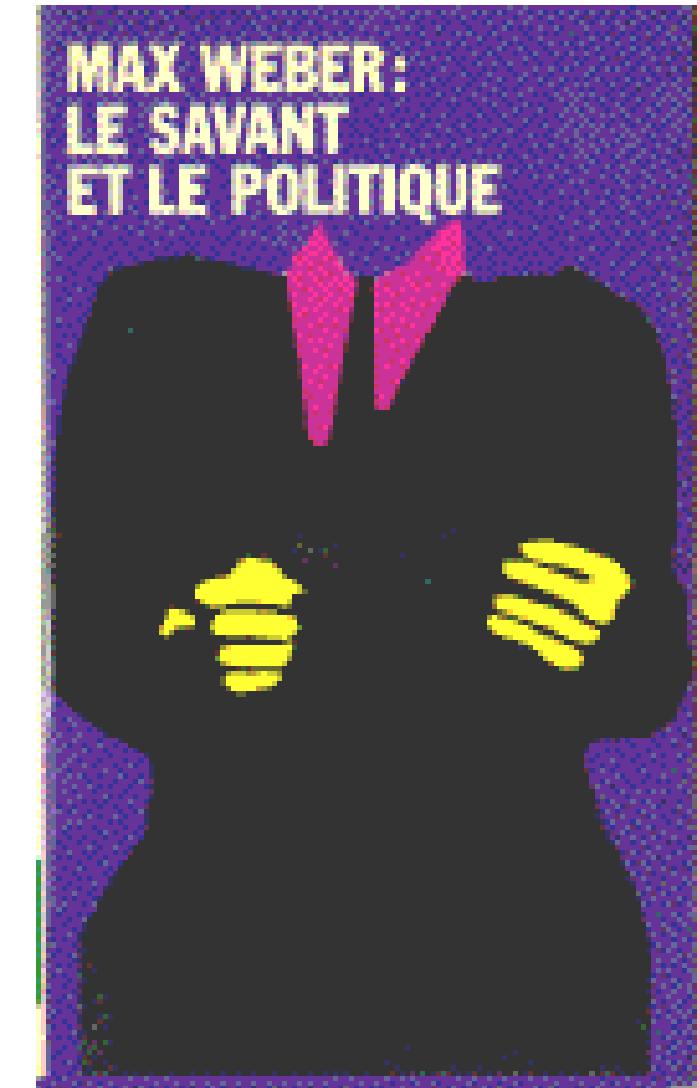
→ Un pouvoir est plus ou moins légitime.

3 formes selon Max Weber:

- Traditionnelle
- Charismatique
- Légale-rationnelle → dont la forme la + aboutie est  
**L'ETAT**

# Max Weber

(1864-1920)



# Le concept wébérien de l'État

- «L'État est cette communauté humaine qui, à l'intérieur d'un territoire déterminé, revendique pour elle-même et parvient à imposer le monopole de la violence légitime » (Weber, *Le savant et le politique*, 1919).
- L'Etat est la source du droit à la violence: personne ne peut l'employer sans son consentement.
- Concentration de moyens de coercition (armée, police, armes, prisons) par l'Etat pour rendre justice et maintenir l'ordre.

**= groupement de domination de grande taille**

# La légitimité légale- rationnelle et l'Etat

- L'importance de la légitimité. Pierre Rosanvallon: la légitimité fait partie des «institutions invisibles» d'un État.
- Légitimité
  - légale: le pouvoir est exercé dans le cadre des règles
  - rationnelle: ceux qui l'exercent sont compétents
- "Avant tout dans la vie quotidienne **la domination est administration**" (Weber 1922: 294)
- L'importance de la bureaucratie / administration publique (→ voir séances 16-19 avec le prof. Varone)

# Les fonctions de l'Etat

- Fonctions régaliennes**(relèvent du pouvoir souverain de l'État, historiquement associées au roi, le « rex ») :
- **Défense nationale** : protéger le territoire et la population contre les menaces extérieures (armée, stratégie militaire).
  - **Sécurité intérieure** : maintenir l'ordre public, lutter contre la criminalité et assurer la police.
  - **Justice** : dire le droit, trancher les litiges, sanctionner les infractions.
  - **Monnaie et fiscalité** : battre monnaie, garantir la stabilité monétaire et lever l'impôt.
  - **Diplomatie et souveraineté extérieure** : représenter l'État à l'international, conclure des traités, défendre ses intérêts.

**Fonctions non-régaliennes** (liées à l'émergence de l'Etat-social/providence → séance 11):

- **Santé publique** : gestion des hôpitaux, assurance maladie.
- **Éducation** : école obligatoire, universités publiques.
- **Politique sociale et emploi** : allocations chômage, retraites, aides sociales.
- **Infrastructures et aménagement** : transports publics, routes.
- **Environnement** : protection de la biodiversité
- **Culture et sport** : subventions aux arts, musées, activités sportives.
- **Innovation et économie** : soutien à la recherche, régulation des marchés, politique industrielle.

# La fonction publique et les fonctionnaires

## La fonction publique

- Ensemble des personnes travaillant pour l'État et les collectivités publiques.
- Missions d'intérêt général, financées par des fonds publics.
- Les postes appartiennent à l'État (entité impersonnelle), pas aux individus.

## Les fonctionnaires

- Obéissent aux devoirs objectifs de la fonction.
- Agissent de manière impersonnelle, selon les règles et les lois.
- Tâches réparties en fonctions officielles définies.
- Recrutés sur la base de compétences et qualifications.

 **Risques de dérives** : corruption, détournement de fonds, abus de pouvoir

# La Constitution et l'état de droit

- L'autorité constituée s'exerce dans un cadre formel et hiérarchisé de règles générales et impersonnelles permettant d'attribuer des compétences et des responsabilités à des organes qu'elles établissent
- Cadre = la Constitution**
- Hans Kelsen (1934): les normes juridiques qu'édicte l'Etat ayant sur son territoire une portée générale s'appliquent à l'Etat lui-même, qui doit lui aussi s'y conformer.
  - Nul n'est au-dessus des lois VS "L'Etat, c'est moi" (Louis 14)
  - Etat de droit (*rule of law*):
    - L'exercice du pouvoir est soumis au droit
    - La hiérarchie des normes est garantie
    - La justice est indépendante
    - Les droits fondamentaux sont protégés
    - Le contrôle du pouvoir est effectif

# 3 composantes essentielles de l'État

1/ La population

2/ Le territoire

3/ Le gouvernement

(et la reconnaissance internationale...= par les autres Etats)

## 3.1 La population d'un Etat

**Population** = cadre démographique sur lequel s'exerce le pouvoir étatique

Qui? → Tous les individus qui sont juridiquement liés aux décisions et règles adoptées par l'Etat parce qu'ils se situent à l'intérieur de ses frontières et/ou parce qu'ils en possèdent la nationalité.

**3 types de relations Etat-population:**

- Etat-nation (ex: la France)
- Etat plurinational (ex: la Belgique)
- Etat multiculturel (ex: le Canada)

## 3.2 Le territoire d'un Etat

**Pas d'Etat sans base territoriale**

**Espace 3D:** sous-sol, sol, espace aérien + eaux territoriales

Territoire est délimité par des **frontières**, qui détermine la population qui lui est assujettie, ainsi que ces ressources.

**Source fréquente de conflits:**

- Territoire + population (ex: Ukraine; Palestine)
- Territoire (ex: Malouines)

### 3.3 Le gouvernement d'un Etat

Le **gouvernement** désigne l'ensemble des organisations et personnes qui exercent effectivement l'autorité politique au nom de l'État pour élaborer, décider et mettre en œuvre les politiques publiques.

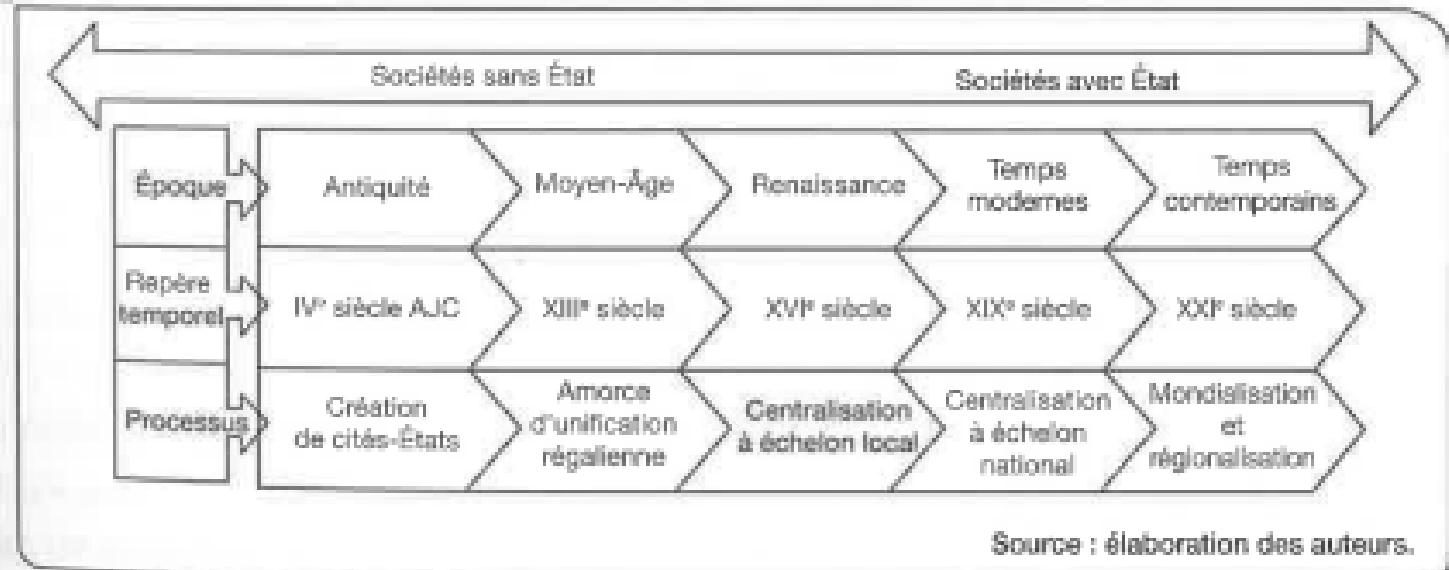
= organe opérationnel qui gouverne ici et maintenant, **temporaire** et remplaçable, tandis que l'État est **permanent**.

Il exerce le pouvoir de coercition effectif = instance capable d'édicter et faire respecter les lois, d'assurer l'ordre sur un territoire et de contrôler la population.

MAIS: Contestations *internes* et *externes*

# Evolution historique des structures politiques

## ENCADRÉ 3.8 : PROCESSUS DE CENTRALISATION ÉTATIQUE EN OCCIDENT



# Les formes d'organisation interne des États

- 1/ État unitaire centralisé** (p.ex. Singapour)
- 2/ État unitaire décentralisé** (p.ex. France)
- 3/ Fédération** («**État fédéral**») (p.ex. Suisse; USA)  
→ Voir séance 10 avec le prof. Haffert
- 4/ Confédération** (p.ex. Union européenne)
- 5/ Coordination internationale** des États (→ voir séances 20-23 avec la prof. Lavenex)

# L'État: situation paradoxalement ?

«Au XXI<sup>e</sup> siècle, l'État apparaît, à la fois, incontournable et évanescence» (Schiffino et al. 2022: 112) → d'où le paradoxe.

- **Incontournable:** il est le cadre premier d'organisation du pouvoir dans les relations politiques.
- **Évanescence:** il est concurrencé par des cadres d'organisation internationaux et locaux.  
= mutations: par le *haut* (ex: EU), par le *bas*(décentralisation) et *latérale* (délégation-privatisation)

Ce soir, dans  
cette salle →

# R I G



RENCONTRES INTERNATIONALES  
DE GENÈVE

UNI DUFOUR | AUDITOIRE PIAGET  
RENCONTRES-INT-GENEVE.CH

Conférence, suivie de regards croisés  
Johann Chapoutot  
Mardi 23 septembre 2025 | 18h30

# LE MONDE EN GUERRE ?

Vendredi 26.9

Séance n° 4

**Le système politique  
et les citoyen.ne.s**